



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pour la réintégration des outre-mer dans un nouveau recueil portraits de France

Question orale n° 1383

## Texte de la question

M. David Lorion attire l'attention de M. le ministre des outre-mer sur l'absence de consultation des outre-mer dans la constitution du recueil « portraits de France ». À la demande du Président de la République, et sous la responsabilité de la ministre déléguée auprès de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargée de la ville, un Conseil scientifique a été mis en place avec pour mission d'identifier et de sélectionner des personnalités ayant contribué à l'histoire de France mais n'ayant pas encore toutes trouvé leur place dans la mémoire collective. Par ce recueil « portraits de France », le Gouvernement a ainsi voulu inciter les élus locaux à « inclure la diversité dans leur choix afin de baptiser des rues, places, parcs ou bâtiments publics ». Le 12 mars 2021, une liste de 318 noms a donc été remise par le président du Conseil scientifique à la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ainsi qu'à la ministre déléguée auprès de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargée de la ville. Si l'on peut souscrire à l'objectif de cette démarche, il n'en est pas de même sur la façon dont le recueil a été établi. En effet, le Conseil scientifique a finalisé sa liste de personnalités en seulement trois mois, ce qui est un délai beaucoup trop court pour faire un travail de recherche sérieux et approfondi. De plus, les différents territoires ultramarins n'ont pas été étroitement associés à l'élaboration de la liste finale. Ce fut le cas par exemple à La Réunion où aucun historien local, aucun universitaire ou encore aucun représentant du monde associatif n'a été consulté par le Conseil scientifique. Le nom de Roland Garros a certes été intégré dans la liste des noms retenus mais il est le seul. Aucune femme n'est non plus citée. Pourtant La Réunion, qui fait partie intégrante de l'histoire nationale, est riche en personnalités méritant d'être honorées. Il convient donc de désigner un nouveau Conseil scientifique pour proposer une nouvelle liste. Des consultations mais aussi la cooptation d'historiens locaux de chaque territoire ultramarin seraient des garanties de représentativité. D'autres personnalités pourraient ainsi être proposées pour figurer dans ces portraits de France. Aussi, il lui demande que les outre-mer, avec leurs richesses et leurs diversités historiques, soient réintégrés dans un nouveau processus d'élaboration de cette liste. Il souhaite savoir quelle initiative il compte prendre pour y parvenir.

## Données clés

**Auteur :** [M. David Lorion](#)

**Circonscription :** Réunion (4<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 1383

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Outre-mer

**Ministère attributaire :** Outre-mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [30 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 mars 2021](#)

**Question retirée le** : 6 avril 2021 (Retrait à l'initiative de l'auteur)